

il demande alors des conseils à ses chefs, et, par plus grand malheur encore, ils ne les lui refusent pas. Il n'a eu ni le bon sens de gouverner avec une majorité bienveillante pour lui, ni le courage de s'en passer.

A propos de cette contradiction, une réflexion vient se placer naturellement sous notre plume. Il y a deux manières, pour le Président, d'entendre l'exercice de ses fonctions. S'il veut peser sur les délibérations législatives, si, enivré de sa popularité d'un jour, et considérant les votes de ses électeurs comme un bill d'indemnité accordé d'avance à sa politique par six millions de citoyens, il veut lutter d'influence avec l'Assemblée, cette ambition lui impose l'obligation de n'avoir pour ministres que des hommes de haute capacité et d'une éloquence entraînant. S'il renonce, au contraire, aux prétentions de législateur, pour se renfermer dans le rôle plus modeste, plus désintéressé, mais plus utile et plus conforme à l'esprit de notre Constitution, du fonctionnaire impartial qui fait exécuter les lois, il peut alors se dispenser de choisir les chefs de son administration parmi les chefs de la majorité. Quant à cette entreprise de faire exécuter de grandes choses par de petites capacités, c'est manquer à la fois de respect envers la représentation nationale, et de prudence pour soi.

Une autre observation, qui n'est pas moins intéressante, c'est celle de l'attitude prise par la Presse bien pensante, devant ces lois malencontreuses. Certes, si le Pouvoir avait le droit de compter sur quelques journaux dévoués à sa politique, c'était bien sur ceux-là, qui se sont dit les sauveurs jaloux de toutes les choses divines et humaines, et qui, ayant attroupié, à force de cris, la religion, la famille et la propriété, écriraient volontiers, sur leur chapeau retroussé :

C'est moi qui suis Guillot, gardien de ce troupeau.

Leur langage appelait tous les jours la répression au secours de l'Ordre menacé ; jamais on n'entendit plus de plaintes contre la liberté d'écrire ; jamais on ne mit plus souvent l'étiquette de *poison* sur l'expression de la pensée humaine ; jamais meneurs de deuil et pleureuses à gage ne déchirèrent les cœurs par de plus aigres lamentations ; jamais oraison funèbre ne fut entrecoupée de plus de larmes et de plus de sanglots : la société se meurt.... la société est morte ! — Et voilà que ces journaux, adorateurs de l'intimidation, qui semblaient devoir prendre le mutisme forcé des gouvernés pour une adhésion au gouvernement, et le silence pour la sécurité, se révoltent contre ces lois inspirées par leurs récriminations incessantes. Ils s'aperçoivent